

ALLOCUTION DE CLÔTURE PRONONCÉE PAR  
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
À LA CONFÉRENCE DE PRESSE  
DU COMITÉ DES MINISTRES  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU COMMONWEALTH  
SUR L'AFRIQUE AUSTRALE  
À NEW DELHI, LE 14 SEPTEMBRE 1991

Je vous remercie de ces aimables paroles, et au risque de me répéter, je tiens moi aussi à remercier le ministre des Affaires étrangères, M. Solanki, et le gouvernement indien du merveilleux accueil qu'ils nous ont fait à New Delhi. Je tiens également à souligner que c'est à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue ici en 1983, que nous avons défini l'objectif commun des pays du Commonwealth, soit l'établissement en Afrique du Sud d'un gouvernement démocratique non raciste. Les résultats de la réunion que nous avons tenue aujourd'hui nous ramènent donc selon moi à cette rencontre de 1983. Je tiens enfin à remercier le secrétaire général, le chef Anyaoku, qui, je pense, nous a aidés considérablement, ainsi que ses collaborateurs, qui ont travaillé d'arrache-pied non seulement pour préparer la réunion, mais pour en assurer le bon déroulement. Nous lui devons, à mon avis, une grande partie de notre réussite.

Dans la déclaration de clôture, dont le texte vous a été remis et que vous avez donc tous lue, j'ai dit que le Canada espérait que le Comité adopterait un point de vue qui tienne compte des nombreux défis et possibilités offerts par une Afrique du Sud en période de transition, ainsi qu'une ligne de conduite qui reconnaisse les initiatives méritoires et maintienne les pressions en faveur de changements plus profonds.

C'est exactement ce que nous avons fait.

Il existe maintenant pour la première fois un programme consistant à lever les sanctions imposées à l'Afrique du Sud en fonction de l'évolution de la situation. À la suite d'un examen attentif, le Comité a reconnu que d'importants changements s'étaient produits. Par conséquent, nous recommandons maintenant aux chefs de gouvernement de nos pays, qui se réuniront dans moins de trois semaines à Harare, que les sanctions touchant la population soient levées immédiatement.

Il s'agit :

- des restrictions consulaires et celles relatives aux visas imposées aux Sud-Africains;
- du boycottage des échanges culturels et scientifiques;
- des restrictions portant sur la promotion du tourisme;
- de l'interdiction des liaisons aériennes directes.